

(Plus tard)

(Texte)

ON ACCORDERAIT DES DÉLAIS AUX CULTIVATEURS,
EN MATIÈRE DE PRÊTS AGRICOLES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture. Est-il vrai que des délais sont accordés aux cultivateurs qui, par suite de difficultés financières, sont incapables de s'acquitter de leurs obligations envers la Société du prêt agricole canadien?

(Traduction)

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je n'ai pas saisi la première partie de la question.

L'hon. M. Ricard: J'ai demandé au ministre s'il est exact que certains délais sont accordés aux cultivateurs qui, à cause de difficultés financières, ne peuvent faire face à leurs obligations à l'égard de la Société du crédit agricole?

L'hon. M. Hays: Depuis quelque temps déjà, quiconque fait face à de grands problèmes ou est victime de désastres, peut faire des instances à la Société du crédit agricole qui leur accorde un délai. Il en est encore ainsi.

L'hon. M. Ricard: Une question complémentaire. Est-il vrai également que, pour obtenir un délai, il faut absolument une lettre de recommandation du ministre des Forêts (M. Sauvé)?

L'hon. M. Hays: Non, ce n'est pas exact. Cette pratique vise tout le Canada.

LES ANCIENS COMBATTANTS

CALGARY—CESSION D'HÔPITAUX FÉDÉRAUX

A l'appel de l'ordre jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants qui était à la Chambre, il y a deux ou trois minutes, mais qui semble être disparu. Son secrétaire parlementaire ou le ministre suppléant pourrait peut-être y répondre.

Comme le gouvernement de l'Alberta a maintenant fait savoir qu'il n'était plus intéressé à se charger de l'hôpital Colonel Belcher, à Calgary, le ministère a-t-il abandonné l'idée de confier la direction de cet hôpital à des civils? Quels sont les projets actuels du ministère?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Je serai heureux de

[L'hon. M. Hays.]

considérer la question comme un préavis et de la soumettre au ministre des Affaires des anciens combattants.

LA RECHERCHE

PARTICIPATION À L'ÉTUDE DE LA HAUTE
ATMOSPHÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): J'ai une question à poser au ministre de la Production de défense. Le gouvernement songe-t-il actuellement à participer au programme de recherches dans la haute atmosphère, qui a été mis en œuvre par un Canadien, M. Ball, et auquel les États-Unis prennent part actuellement?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Le gouvernement canadien prend part actuellement à ce programme de recherches dans la haute atmosphère, qui se poursuit surtout dans les îles Bahamas.

L'hon. M. Martineau: Une entente a-t-elle été conclue avec les États-Unis à ce sujet?

L'hon. M. Drury: Oui, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

L'hon. M. Martineau: Monsieur l'Orateur, j'aurais à poser au ministre de la Production de défense une question qui découle de sa réponse. Il a déclaré que le Canada participait au programme sur les recherches à haute altitude. Cette nouvelle participation du Canada à ce programme est-elle subordonnée à la demande dont est saisi actuellement le Conseil du Trésor et est-il vrai que d'autres fonds à l'égard de ce projet ne pourront être obtenus avant que le Canada et les États-Unis en arrivent à une entente au sujet des propositions actuellement soumises aux deux pays?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, c'est un programme permanent dont nous discutons actuellement l'avenir. Le gouvernement fédéral étudie actuellement les projets qui déplaceront les cadres actuels en consultation avec l'autre participant au programme, les États-Unis.

LES PENSIONS

RÉGIME FÉDÉRAL—DÉPÔT D'UN LIVRE BLANC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Madame le ministre est-elle maintenant en mesure de nous fournir plus de renseignements quant à la date à laquelle nous pouvons